R 23.9.2021
Conseil 1186

Postulat

Des places de jeux adaptés aux jeunes enfants

Une place de jeux c'est un endroit où l'on côtoie d'autres parents, où les grands-parents vont promener leurs petits-enfants, où les enfants se dépensent et évoluent avec d'autres enfants. Toutes les générations se croisent et discutent. Avec des enfants en bas âge, la surveillance est plus assidue qu'avec les plus grands. Mais que les enfants aient 2 ou 10 ans ils prennent de toute façon du plaisir, la vigilance évolue.

La ville de Porrentruy répertorie, sur son site 11 places de jeux, que je pensais plus trouver sous l'onglet tourisme ou loisirs qu'intendance. Car c'est un atout touristique indéniable.

Certaines de ces places de jeux sont récentes ou ont été partiellement refaites. Celle située sur l'aire de repos de l'A16, bien que répertoriée sur le site internet, est mal située, difficilement accessible à pied et barricadée. Avec le nouveau quartier proche il y aurait possibilité de faire un chemin d'accès plus simple pour les familles avec des enfants en bas âge que par la route.

D'autres malheureusement ont été un peu oubliées. J'en prends pour exemple celle de Sous Bellevue qui par rapport aux nombres d'habitants est un peu vétuste.

Dans le centre-ville de Porrentruy (Tilleuls et Pré de l'étang), elles ne sont pas forcément adaptées pour les enfants de moins de 5 ans et il n'y a pas beaucoup de jeux pour eux. Or c'est à cet âge qu'ils prennent le plus grand plaisir de découvrir le monde.

La ville pourrait mettre la population à contribution, via un sondage pour voir les intérêts de chacun.

Une famille est constituée d'âges différents. Les besoins en jeux ne sont pas les mêmes avec un enfant de 18 mois et un de 7 ans. Une place de jeux doit convenir à une large tranche d'âge.

Par ce postulat, nous souhaitons que la municipalité, par service compétent :

1. Etudie la possibilité d'investir dans des jeux qui conviennent à des enfants en bas âge à des points clés de la ville.
2. Equipe des places de jeux en fonction de la densité de population ?
3. Rende plus visible cette activité touristique sur son site internet.

4. Prenne contact avec l'OFROU (Office Fédéral des Routes) pour les autorisations et étudie un accès mobilité douce au parking « air de report de Porrentruy » de l'autoroute depuis le lotissement de l'Oiselier.

Pour le groupe PDC-JDC
Laure Roy